Commune de Ginals

Procès-verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2021

Le 14 décembre 2021, les membres du Conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Mme LAFON, maire, dans la salle communale de St Igne en raison des contraintes sanitaires liées à l'épidémie imposant une distanciation physique.

Date de convocation à la séance : 7 décembre 2021

Sont présents : Mmes Cécile LAFON, Maire ; Marie Line ADELL ; Evelyne ARDOUREL ; Brigitte COUTANCIER ; Michèle GAUNE ; Yolande GIROUSSENS.

MM. André VIVEN, 1^{er} adjoint ; Maxime CABADY. Jean-Louis CADHILAC.

Pouvoirs : Mr Lionel FRESPECH, excusé, a donné pouvoir à Mme Cécile LAFON, Mr Jean COUTANCIER, excusé, a donné pouvoir à Mme Brigitte COUTANCIER.

Mme le Maire constate que le quorum est atteint. Elle ouvre la séance à 17h 34. Michèle Gaune est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du Compte rendu du Conseil de 25 septembre 2021
- Délibération « Mutualisation, prestations de services »
- Délibération « Création d'un service commun pour Instruction de droit des sols »
- Délibération pour le montant du CIA pour la secrétaire de mairie
- Point sur l'adressage
- Point technique sur la voirie/élagage
- Fin d'année
- Divers

Approbation du Compte rendu du Conseil de 25 septembre 2021

Le compte rendu de la séance du 25 septembre est adopté à l'unanimité sans remarque

• Délibération « Mutualisation, prestations de services QRGA »

Deux sortes de services sont proposées :

- Des prestations longue durée
- Des prestations ponctuelles qui ont comme intérêt de ne pas être payées à l'avance, avec obligation d'une délibération pour choisir entre le service offert par la QRGA et éventuellement les services d'une entreprise privée.
- Délibération « Création d'un service commun pour Instruction de droit des sols » A partir du 1^{er} janvier 2022, l'état se désengage de l'aide apportée aux communes à propos du droit des sols. La QRGA propose la création d'un Service commun. Elle a fait

appel à 3 prestataires privés à qui elle a fourni des documents d'urbanismes donnés par les 17 communes de la Communauté pour obtenir les devis de chacun.

La société URBADS a été retenue pour la création " d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanismes sur le territoire de la QRGA". Chaque commune paiera en fonction des dossiers traités dans l'année.

Le Conseil accepte à l'unanimité cette convention.

• Délibération pour le montant du CIA pour la secrétaire de mairie

Proposition d'un montant de 600€ de prime de fin d'année pour la secrétaire/ Acceptée à l'unanimité

• Point sur l'adressage

La dernière réunion a eu lieu le 12 novembre à la suite de l'audit sur les modifications : nom des chemins, fautes d'orthographe...

La subvention de 3645 € allouée par le département a été reçue

Depuis cette année (2021) tous les utilisateurs privés de fichiers d'adressage sont tenus de récupérer l'ensemble des données pour que toutes les adresses soient en ligne. La mairie sera tenue de transmettre les fichiers aux organismes d'état.

• Point technique sur la voirie/élagage Pour l'année 2021 ont été réalisés les travaux suivants, pour <u>33504,50€</u>

LIEUX	DISTANCE	PRIX H.T. en €
St Igne	300m	5122
Pède	320m	6180
Prat Barrat	450m	8692
Pède-Verfeil	450m	9725
Charrel		1975
La Salesse	110m	1629,50
Signalisation		180

Pour 2022, prévisions : en discussion : Sol de Laroque, Boulbène, enrobé sur le chemin de la Treille ? Pour le chemin du sol de Laroque un problème de coût a été soulevé compte tenu de l'importance des travaux.

• Fin d'année

La majorité des actions a été annulée, en raison du COVID.

Le goûter de fin d'année n'a pu avoir lieu et tous les colis de Noël ont été distribués.

- Divers
- Jean-Louis Cadhilac intervient sur la sécurisation électrique, il suit les actions.
- La fibre optique sur la commune : un marquage au sol a été réalisé et les travaux viennent de commencer.

Obligation d'élagage pour les propriétaires des terrains où passent les poteaux téléphoniques sur lesquels va être installée la fibre en aérien.

Il est prévu une rencontre à Verfeil sur l'évolution de la fibre sur notre secteur, date non fixée.

La séance est levée à 19h06.